

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 173/2025

AUX ETABLISSEMENTS RALPH SERVICE PRINT.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/MINEDU-NC/CABINETAT/SG/CGPMP/CPM/2025, conclu avec le Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million deux cent quatre-vingt-huit mille six cent quatre-vingt-neuf, nonante-trois centimes (USD 1 288 689,93) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains neuf mille vingt, quatre-vingt-trois centimes (USD 9 020,83), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 05/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général